

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



DÉCISION
Décision concernant l'avenant n°4 à la convention de mise à disposition d'une parcelle rue Archimède

04

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

W/ le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 1221-2 et L. 1221-10

W/ la délibération n°12 du conseil communautaire du 17 avril 2015 relative à la délégation d'attributions du conseil communautaire au Président.

W/ la décision du Président de Limoges Métropole n°1843 en date du 30 septembre 2015 concernant la mise à disposition d'une parcelle de terrain à la Chambre d'Agriculture.

W/ la convention de mise à disposition d'un terrain situé sur le parc d'activités de la Clélie rue Archimède à Limoges en date du 25 janvier 2016.

CONSIDÉRANT que Limoges Métropole est propriétaire d'un terrain d'une surface de 1000m² en secteur industriel secteur RD numéro 8201 situé boulevard La Courbrière à LIMOGES - Indre-et-Loire (Carte de la Région).

CONSIDÉRANT que la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne a souhaité louer cette parcelle afin de mettre en place un centre d'abandonnement destiné à accueillir des porcs dans l'attente de leur transfert vers l'abattoir de Villeneuve sur Lot.

CONSIDÉRANT qu'un avenant a prolongé la mise à disposition jusqu'au 31 décembre 2016.

DÉCISE

Article 1. La convention de mise à disposition du terrain situé à La Courbrière à LIMOGES, cadastré RD numéro 8201 est modifiée afin de ne plus mettre à disposition de l'occupant actuel, la Chambre d'Agriculture, une partie du terrain. La partie de terrain désignée (avenant) sera en affectée par Limoges Métropole afin d'y réaliser des travaux consistant en réalisation de surfaces (de 7 ares) au 31 novembre 2016. La réalisation des travaux est néanmoins compatible avec l'utilisation de la parcelle comme centre d'abandonnement. A l'issue de ces travaux, cette partie de terrain sera de nouveau mise à disposition de l'occupant jusqu'au terme de la présente convention.

DÉCISION

Décision concernant l'avenant n°4 à la convention de mise à disposition d'une parcelle rue Archimède

1 DOCUMENT - Publié le 13 Mars 2016



27852.pdf
(.pdf, 216,6 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**